



Avant Programme
Concours de Saut d'Obstacles
Organisé par: La Fédération Tunisienne des Sports Equestres
La Soukra

Date : 09 Novembre 2014

Lieu : Centre National des Sports Equestres la Soukra.

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23^{ème} édition, mise à jour au 1^{er} janvier 2014.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 25^{ème} édition, mise à jour au 1^{er} janvier 2014.
- Règlement vétérinaire, 13^{ème} édition, mise à jour au 1^{er} janvier 2014.

ORGANISATEUR :

Fédération Tunisienne des Sports Equestres.

COMITE D'ORGANISATION :

Président : Hatem Ben Mabrouk

Organisateur : Anis Sallami

Trésorerie: Ridha Jemaii

Secrétariat: Thouraya Ayadi

JURY DE TERRAIN :

Président : Mr. Akrem Ben Salah

Membres : Mr. Lassaad Rezguani Mr. Amor Aouida

Chef Steward: Mr. Lassaad Ben Othmane

Stewards: Mr. Rochdi Maalaoui Mr. Dhiaeddine Akermi

☞ Chronomètres

*** Abderrazak Boussaid**

CHEFS DE PISTE :

Chef de Piste : Mondher Aloui

Chef de Piste Adjoint : Ali Tabouhi

MEDECIN VÉTÉRINAIRE: Dr. Sofiéne Ezzar

MEDECIN DU CONCOURS : Dr. Idriss Ben Souda

MARECHAL FERRANT : Mr. Ridha Badraoui

PROGRAMME DU CONCOURS

DIMANCHE 09 NOVEMBRE 2014:

08h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Epreuve d'initiation (60 cm)

10h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 2: Epreuve préparatoire I (85 cm)

11h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3: Préparatoire II + Jeunes chevaux (95 cm)

13h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : CSO* (105 cm)

14h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : CSO** (115 cm)

15h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 6 : CSO*** (130 cm)

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la F.T.S.E

et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.

N.B : Les horaires des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

Extérieur

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 80 x 55 m

Nature : Sable

TERRAINS D'ÉCHAUFFEMENT

Espace de Détente 1 : Dimensions : 55 x 30 m

Nature : Sable

Espace de Détente 2 : Dimensions : 80 x 40 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse-tn.com **Avant vendredi 07 novembre 2014 à minuit.**

Date limite pour le règlement des engagements au secrétariat de la FTSE La Soukra; **Avenue de l'UMA, Immeuble Nesma Apt2 RDC. Avant Samedi 08 Juin 2014 à 12h.**

Frais : 15 Dinars pour les épreuves initiation et préparatoire, 10 Dinars pour le second engagement.

20 Dinars pour les épreuves CSO.

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée, **dans ce cas les frais d'engagement seront doublés. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.**

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

DIMANCHE 09 NOVEMBRE 2014 :

EPREUVE 1 : Initiation

<u>Date et heure:</u>	09 Novembre 2014 à 08h30
<u>Catégorie de Cavaliers:</u>	Licence Initiation
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toutes catégories de chevaux
<u>Barème:</u>	Barème temps idéal (1)
<u>Vitesse:</u>	325 m/min
<u>Hauteur:</u>	Max 60 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille

(1) Barème temps idéal

- Le temps idéal du parcours doit être fixé et annoncé à la fin de l'épreuve.
- La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base desquelles le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.
- Le plan du parcours doit être affiché.
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est converti en points de pénalité à raison d'un point par seconde ou fraction de seconde.
- Les couples seront classés selon :
 - 1-** Le total de leurs pénalités dans le parcours.
 - 2-** En cas d'Égalité (**1-**), le temps du parcours converti en points de pénalité décide.
 - 3-** En cas d'Égalité du nombre de point relatif au temps du parcours (**2-**), le couple le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.
- Chaque concurrent qui dépasse le temps limite (le double du temps idéal), est éliminé.

EPREUVE 2 : Préparatoire I

<u>Date et heure :</u>	09 Novembre 2014 à 10h00
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Qualification
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toute catégorie de chevaux.
<u>Barème :</u>	Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6)
<u>Vitesse :</u>	325 m/mn
<u>Hauteur:</u>	Max 85 cm
<u>Largeur :</u>	Max 95 cm

Classement Chevaux	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille
Classement Poney	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

EPREUVE 3 : Epreuve Préparatoire II & Jeunes Chevaux

Date et heure : 09 Juin 2014 à 11h30
Catégorie de Cavaliers : Epreuve Préparatoire II : **Licence Qualification / Licence**

Compétition

Epreuve Jeunes Chevaux : **Licence Compétition**

Catégorie de Chevaux: Epreuve Préparatoire II : Toutes catégories de chevaux
de 4 ans et plus

Epreuve Jeunes Chevaux : Jeunes Chevaux⁽³⁾

Barème : Epreuve Préparatoire II : Barème en deux phases à temps différé (**Art.274.5.6**)
Epreuve Jeunes Chevaux : Barème en deux manches sans Barrage (**Art. 273.3.3.2**)

Vitesse : 325 m/min

Hauteur: Max 95 cm

Largeur : Max 100 cm

Dotation Jeunes Chevaux :

Une somme de 300 dinars sera répartie en parts égales entre tous les cavaliers ayant effectué un parcours sans faute avec un plafond de 100 dinars / Cavalier.

(2) Un tirage au sort distinct sera effectué pour l'épreuve Jeunes chevaux et l'épreuve préparatoire II, les jeunes chevaux passeront en premier.

(3) Le règlement Jeunes chevaux est disponible sur le site de la FTSE.

Pour les Jeunes Chevaux en concours ; Les protections des postérieurs doivent respecter les critères suivants :

- Longueur intérieure maximale de **16 cm.**
- Largeur extérieure des attaches minimale de **5 cm.**
- L'intérieur de la protection doit être lisse; (une couverture avec par exemple de la peau de mouton peut être utilisée, pour autant que cette couverture n'est pas rude ou blessante, la fixation doit être de type Velcro non élastique.
- Aucun crochet ou courroies ne peuvent être utilisés.
- La partie rigide arrondie de la protection doit être positionnée autour de l'intérieur du boulet.
- Aucun élément supplémentaire ne peut être utilisé avec les protections (**Article 257.2.4**).

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

EPREUVE 4 : CSO *

<u>Date et heure :</u>	09 Novembre 2014 à 13h00
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Qualification, Licence Compétition
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toute catégorie de chevaux de 4 ans et plus
<u>Barème :</u>	Barème C (Art.239)
<u>Vitesse :</u>	350 m/mn
<u>Hauteur:</u>	Max 105 cm
<u>Largeur :</u>	Max 115 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 150 DT
2 ^{ème}	Médaille + 100 DT
3 ^{ème}	Médaille + 75 DT
4 ^{ème}	Médaille + 50 DT
5 ^{ème}	Médaille + 25 DT
Dotation Totale	400 Dinars

EPREUVE 5 : CSO **

<u>Date et heure :</u>	09 Novembre 2014 à 14h30
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Qualification, Licence Compétition
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toute catégorie de chevaux de 4 ans et plus
<u>Barème :</u>	A au chrono sans barrage (Art.238.2.1)
<u>Vitesse :</u>	350 m/mn
<u>Hauteur:</u>	Max 115 cm
<u>Largeur :</u>	Max 120 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 200 DT
2 ^{ème}	Médaille + 150 DT
3 ^{ème}	Médaille + 100 DT
4 ^{ème}	Médaille + 80 DT
5 ^{ème}	Médaille + 70 DT
Dotation Totale	600 Dinars

EPREUVE 6 : CSO ***

<u>Date et heure :</u>	09 Novembre 2014 à 15h30
------------------------	--------------------------

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 300 DT
2 ^{ème}	Médaille + 250 DT
3 ^{ème}	Médaille + 200 DT
4 ^{ème}	Médaille + 150 DT
5 ^{ème}	Médaille + 100 DT

<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Compétition
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toute catégorie de chevaux de 6 ans et plus
<u>Barème :</u>	Barème A au chrono avec barrage (Art.238.2.2)
<u>Vitesse :</u>	350 m/mn
<u>Hauteur:</u>	Max 130 cm
<u>Largeur :</u>	Max 135 cm

Dotation Totale	1 000 Dinars
------------------------	---------------------

ANNEXE

Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 dt et déposée auprès du président du jury dans Les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours.

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et Dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval a un tiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours Equestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être Communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiées au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du Jury.